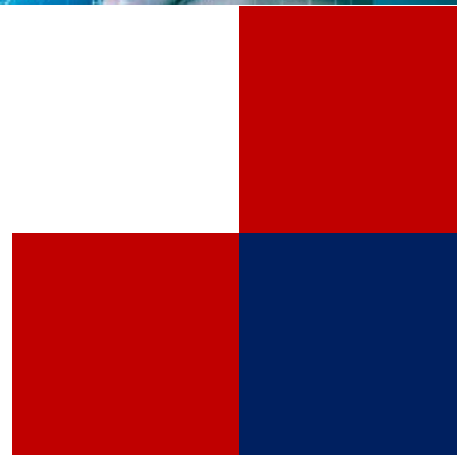




*Rapport d'activité au
31-12-2025*

Sommaire

- 1. CONJONCTURE ÉCONOMIQUE & FINANCIÈRE**
 - *Environnement International Conjoncture Nationale*
- 2. PRESENTATION DE LA SOCIETE**
 - Renseignement a caractères général concernant BH Leasing
- 3. ACTIONNARIAT**
- 4. ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION**
- 5. ORGANISATIONS**
- 6. FAITS MARQUANTS & PRINCIPALES RÉALISATIONS**
- 7. ACTIVITÉS & ÉTATS FINANCIERS**
 - *Chiffres Clés*
 - *Evolution des approbations et des mises en force*
 - *Répartition sectorielle des approbations et des mises en force*
 - *Part de marché des sociétés de leasing au 31/12/2025*
 - *Etats financiers au 31-12-2025*
- 8. LES PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS LA SOCIETE EST EXPOSEE**
- 9. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUE**
 - *Perspectives d'avenir*
- 10. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT**
- 11. INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCES A L'AGO**
- 12. LE TITRE EN BOURSE**
- 13. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**
- 14. AFFECTATION DES RESULTATS**
- 15. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**



CONJONCTURE ÉCONOMIQUE & FINANCIÈRE

Conjoncture économique internationale :

Les principaux faits ayant marqué l'année 2025 sur le plan international se résument ainsi

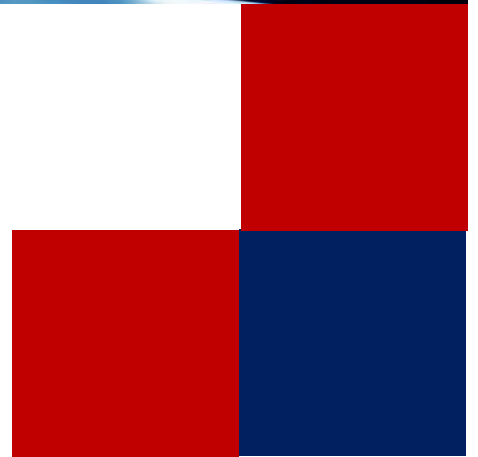
- Croissance économique mondiale attendue stable en 2026 malgré la persistance du climat d'incertitude, selon les dernières prévisions du FMI.
- Baisse des taux de chômage dans la plupart des pays industrialisés au mois de décembre 2025.
- Baisse des prix moyens internationaux de produits de base, en 2025, tirée, principalement, par la chute des cours de l'énergie.
- Décélération de l'inflation dans les principaux pays développés en 2025.
- Réduction du taux d'intérêt directeur par la Fed, en décembre 2025, tandis que la BCE a maintenu ses taux inchangés.
- Hausse des principaux indices boursiers et appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar en 2025.

Conjoncture économique nationale

Sur le plan national, il a été constaté :

- Amélioration du taux de croissance économique au cours des neuf premiers mois de 2025, dépassant pour la première fois les niveaux d'avant la pandémie.
- Hausse du taux de chômage au cours du troisième trimestre de 2025.
- Campagne agricole 2025-2026 prometteuse, notamment pour l'huile d'olive et les dattes.
- Évolution contrastée de l'activité dans les industries exportatrices, au cours de l'année 2025, et difficultés persistantes pour les hydrocarbures.
- Poursuite de la consolidation de l'activité touristique en 2025.
- Détente de l'inflation au cours de l'année 2025.
- Poursuite de l'atténuation des besoins des banques en liquidité pendant le dernier trimestre de 2025.
- Poursuite de la hausse de l'indice boursier et reprise des émissions des entreprises.
- Creusement du déficit courant et un besoin de financement considérable dégagé par le compte financier au cours de l'année 2025.
- Appréciation du dinar face au dollar américain contre une légère dépréciation vis à vis l'euro, à fin 2025, et contraction des transactions devises contre dinar au comptant sur le marché interbancaire.

() Source : BCT Rapport Périodique Conjoncture Janvier 2026*



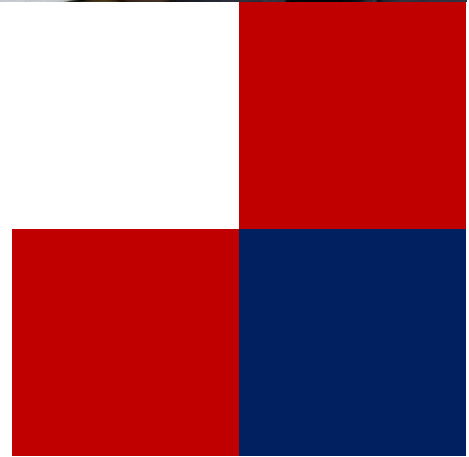
PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Renseignements à Caractère Général Concernant BH LEASING

Dénomination sociale	BH Leasing
Nationalité	Tunisienne
Siège social	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance – Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajene
Téléphone	00 216 31 389 700
Fax	00 216 71 949 335
Adresse électronique	BHL@bhleasing.com.tn
Site Web	www.bhleasing.com.tn
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	28-mars-97
Durée de vie	99 ans
Objet social	<p>La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche ou de service.</p> <p>Elle peut effectuer aussi des opérations d'affacturage (factoring).</p> <p>Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales et mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.</p> <p>La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.</p>
Date d'introduction en bourse	01/12/2010
Exercice social	Une année, allant du 1er janvier au 31 décembre.
Capital social	35 000 000 dinars divisés en 7 000 000, actions de nominal 5 dinars entièrement libérées.
Tribunal compétant en cas de litige	Tunis
Régime fiscal applicable	<p>Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing.</p> <p>La loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000, portant loi de finances pour l'année 2001, notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés du leasing.</p> <p>La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.</p>
Identifiant unique	0587756X

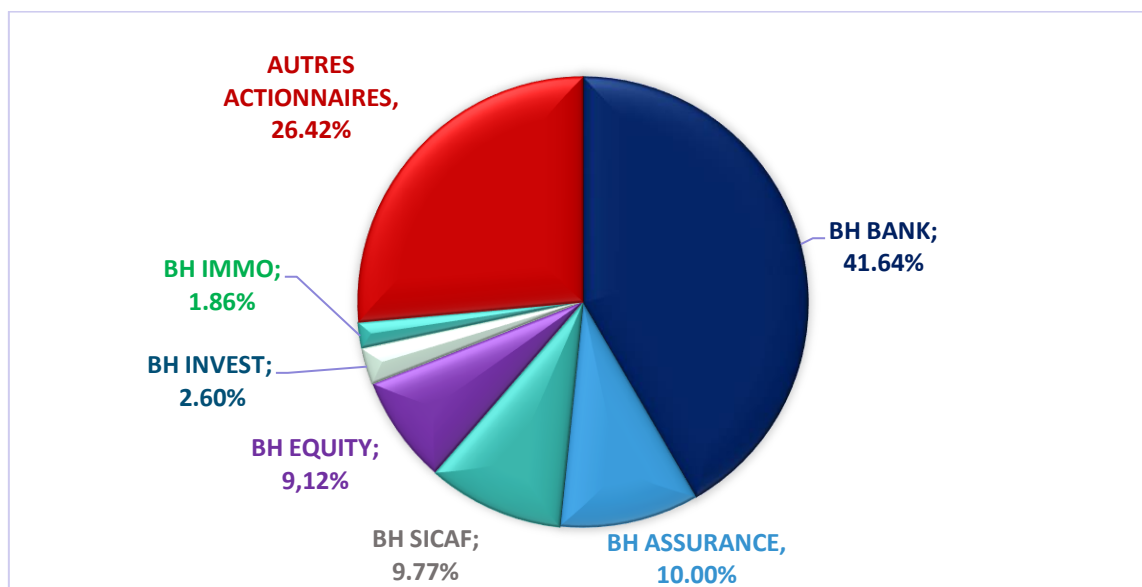
Les Agences

Agence Centrale Tunis	Rue AOHRA FAIZA-Immeuble BH ASSURANCE – Centre Urbain Nord	Téléphone : 71 189 700 Fax : 71 949 335 E-mail : BHL@bhleasing.com.tn
Agence Sousse	Immeuble HADRUMET, 2ème étage Bureau n° B 2.4, Place FARHAT HACHED, BAB BHAR Sousse 4000	Téléphone : 73 215 222 Fax : 73 270 222 E-mail : agence.sousse@bhleasing.com.tn
Agence Sfax	Immeuble EL MORJENE, 2ème étage N°A2-4, Avenue de l'Environnement, Route de Gabes KM1 Sfax 3000	Téléphone : 74 452 840 Fax : 74 452 980 E-mail : agence.sfax@bhleasing.com.tn
Agence Beja	Immeuble Vaga 2ème Etage (En face de la Poste), Avenue Habib Bourguiba, 9000 Béja	Téléphone : 78 450 440 Fax : 78 450 430 E-mail : agence.beja@bhleasing.com.tn
Agence Nabeul	N 04 Bis Avenue Hedi Noura 8000 Nabeul	Téléphone : 58 559 768 E-mail : agence.nabeul@bhleasing.com.tn
Agence Gafsa	Avenue Houcine Bbouzaine IMM EL ONES, 1er Etage Place Pasteur-DOUALY GAFSA	Téléphone : 31 389 700 E-mail : agence.gafsa@bhleasing.com.tn
Agence Gabes	Bureau N°A1-1 - 1er Etage Immeuble SIS A ABOU KACEM CHEBBI-GABES	Téléphone : 31 389 700 E-mail : agence.gabes@bhleasing.com.tn
Agence Ksar Hellel	Avenue Hadj SOUA - 2eme Etage Immeuble BRAHEM Bureau N°III - KSAR HELLEL	Téléphone : 31 389 700 E-mail : agence.ksarhellel@bhleasing.com.tn



ACTIONNARIAT

Répartition du Capital au 31 Décembre 2025



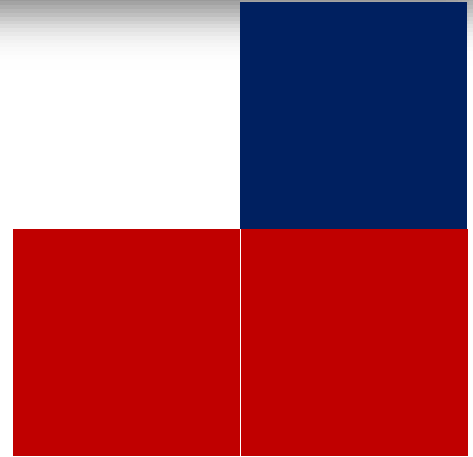
BH LEASING filiale du groupe BH Bank, constitue l'actionnaire majoritaire de BH Leasing et détient la majorité des droits de vote et assure le contrôle de l'institution et développe des synergies multiples notamment en termes commerciales, financiers et sociales.

Conformément à l'article 31 des statuts, les titulaires de 10 actions au moins peuvent assister aux réunions des assemblées générales ou se faire représenter. Les titulaires de moins de 10 actions peuvent se regrouper et se faire représenter par l'un d'eux munis des pouvoirs nécessaires.

De même, l'article 35 des statuts, stipule que chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Au 31 décembre 2025, le capital social de BH Leasing est réparti comme suit :

Actionnaires	31/12/2025	
	Nombre d'actions	% du capital
BH BANK	2 915 014	41,64%
BH SICAF	684 122	9,77%
BH ASSURANCE	699 999	10,00%
BH EQUITY	638 723	9,12%
BH INVEST	182 190	2,60%
BH IMMO	130 000	1,86%
Total	5 250 048	74,99%



ORGANES D'ADMINISTRATION
&
DE DIRECTION

Organe d'Administration

M. Mohamed MABROUK	President du Conseil
M. Anis SOMAI	Administrateur représentant la BH Bank
M. Imen Ben SLIMEN	Administrateur, Représentant BH EQUITY
Mme. Nesrine CHOUCHENE	Administrateur représentant BH ASSURANCE
M. Sami BEN MABROUK	Administrateur représentant EL BOUNIANE
M. Jamel CHAMMEM	Administrateur, représentant les actionnaires minoritaires BH Leasing
M. Ahmed TRABELSI	Administrateur
M. Jabeur CHEBBI	Administrateur Indépendant, Président du Comité d'audit
M. Ahmed KALLEL	Administrateur Indépendant, Président du Comité des risques
Mme Thouraya M'ZOUGHJI	Directrice Générale Par Intérim

La structure de l'Organe d'Administration

Administrateur	Représentant	Période du mandat	Qualité	Activité Professionnelle	Mandat dans d'autres Conseils d'Administration
M. Mohamed MABROUK	Lui-même	2023/2025 Nommé le 22/07/2025 en remplacement de M. Wajdi KOUBAA	Président du CA	Directeur de pôle à BH BANK	DG BH SICAF Administrateur BH ASSURANCE Administrateur BH EQUITY Administrateur BH INVEST Administrateur SIAV BHC
BH Bank	M. ANIS SOMAI en remplacement à M. Mohamed MABROUK	2023/2025	Représentant BH Bank	Directeur Central à BH Bank	Néant
BH ASSURANCE	Mme. Nesrine CHOUCHE en remplacement à Mme Dalila BADR	2023/2025	Représentant BH Assurance	DGA de BH Assurance	BH Recouvrement
BH EQUITY	Mme. Imene BEN SLIMANE en remplacement à Ali SAADLI	2023/2025	Représentant BH EQUITY	DG de BH EQUITY	Administrateur BH INVEST Administrateur SICAV BHO
La société EL BOUNIANE	M. Sami BEN MABROUK	2023/2025	Représentant Société ELBOUNIANE	DG de la société ELBOUNIANE	Administrateur BH EQUITY Administrateur SOTACIB Administrateur SOTACIB KAIROUAN
Mr. Ahmed TRABELSI	Lui-même	2023/2025	Représentant lui-même	Homme d'affaires	Président du CA de BH ASSURANCE Administrateur BH SICAF Administrateur SICAV BHO Administrateur Assurances ETTAKAFULIYA
M. Jamel CHAMMEM	Lui-même	2025/2027	Représentant les petits porteurs	Retraité	Néant
M. Ahmed KALLEL	Lui-même	2024/2026	Administrateur indépendant et Président du comité des risques	Consultant financier et expert en gestion des risques	Néant
M. Jabeur CHEBBI	Lui-même	2023/2025	Administrateur indépendant et Président du comité permanent d'audit interne	Consultant senior risques financiers et de liquidité à BNP PARIBAS France	Néant

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale et peuvent être pris parmi ou en dehors des actionnaires.

Conformément à l'article 23 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordé par le conseil.

La structure du Comité d'Audit Interne

Nom et prénom	Fonction	Actionnaire représenté
M. Jabeur CHEBBI	Président	Indépendant
Mme. Nesrine CHOUCHE	Administrateur membre	Lui-même
M. Ahmed TRABELSI	Administrateur membre	Lui-même
Mme. Hane JAFFEL	Secrétaire du comité	Lui-même

La structure du Comité des Risques

Nom et prénom	Fonction	Actionnaire représenté
M. Ahmed KALLEL	Président	Indépendant
M. Jamel CHAMMEM	Administrateur membre	Lui-même
M. Sami BEN MABROUK	Administrateur membre	Lui-même
M. Badreddine CHAHED	Secrétaire du comité	Lui-même

La structure du Comité de nomination et de rémunération

Nom et prénom	Fonction	Actionnaire représenté
M. Mohamed Mabrouk	Président	Lui-même
M. Nesrine CHOUCHE	Administrateur membre	Lui-même
M. Ahmed TRABELSI	Administrateur membre	Lui-même
M. Hatem HABBECHI	Secrétaire du comité	Lui-même

La structure du Comité Supérieur de financement

Nom et prénom	Fonction	Actionnaire représenté
M. Mohamed Mabrouk	Président	Lui-même
Mme. Imen Ben Slimen	Administrateur membre	Lui-même
M. Anis Somai	Administrateur membre	Lui-même
Mme. Thouraya M'ZOUGH	Administrateur membre	Lui-même
M. Achref Kharrat	Secrétaire du comité	Lui-même

Comites émanant de l'Organe de la Direction Générale

Il est créé au sein de la société les comités suivants :

Comité de direction

Il est composé de l'ensemble des Directeurs en poste de la Société, la Directrice de la Conformité LAB/FT en assure le secrétariat

Le comité de direction, qui se réunit autant que nécessaire, et périodiquement, est un organe d'échange et de concertation, assiste le directeur général dans le pilotage de la performance globale de BH Leasing et la mise en œuvre des stratégies établies par l'Organe d'Administration.

Comité interne de financement Leasing

Il est composé du Directeur Général, du Directeur du Développement Commercial, du Directeur des Risques, Directeur Etude et Mise en Place, et Directeur de la Conformité et LAB/FT.

Les Directeurs du Recouvrement et du Juridique siègent dans les cas de financements accordés pour les anciennes relations accusant des retours d'impayés afin d'évaluer la nature de ces derniers ainsi que pour les avis juridiques dans le cadre des garanties.

Le comité de financement a pour mission de statuer sur les demandes de financement relatifs aux relations dont l'engagement net est inférieur ou égal à 2 000mD (y compris la demande en cours) pour un financement leasing mobilier de matériels standards pour un taux concurrentiel, spécifiques ou immobilier.

Comité de « Watch List » & « Work Unit »

Il est composé du Directeur Général, Directeur de des Risques, Directeur Juridique, Contentieux, directeur recouvrement, Directeur du Développement Commercial et des Responsables de « Watch List » & « Work Unit ».

Le comité de suivi des actifs classés est une instance interne de décision qui a pour mission la discussion les prévisions annuelles de recouvrement amiable et contentieux, examen et discussions de la répartition du portefeuille des créances classées entre les unités du recouvrement ,suivi des réalisations et des prévisions derecouvrement, validation de l'ajustement de classes proposé par les unités du recouvrement ,élaboration d'un point desituation mensuelle sur les actifs classés de la société.

Comité de Trésorerie

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Financier, du Directeur des Risques, du Contrôleur de Gestion, du Chef de Service Financier et chef service suivi des engagements.

Le comité de trésorerie a pour mission de statuer pour l'évaluation des réalisations en matière de trésorerie, les prévisions des périodes à venir, les plans d'action en termes de remboursement, tirage, négociation des conditions d'emprunts, nouvelles demandes d'emprunt, de placement, de rachat. Proposition de mise en place, d'ajustement ou d'actualisation de procédure, de tarification, et de mettre en place la stratégie financière de la société.

Comité ALM

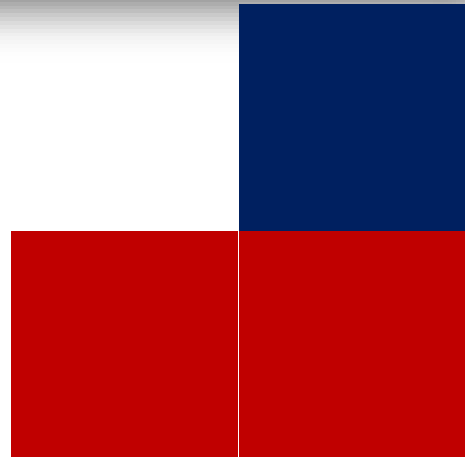
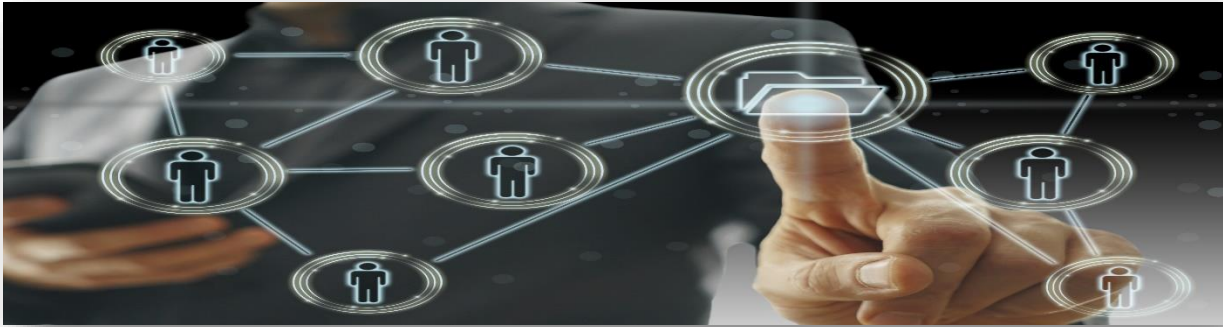
Il est composé du Directeur Général, du Directeur Financier, du Directeur des Risques, du Contrôleur de Gestion, du Chef de Service Financier et chef service suivi des engagements.

Le comité ALM a pour objectif d'estimer et de piloter l'équilibre entre les ressources et les emplois au regard des risques financiers auxquels la BH Leasing est exposée sous la contrainte d'un niveau de rentabilité et d'un cadre réglementaire précis.

Comité De Production

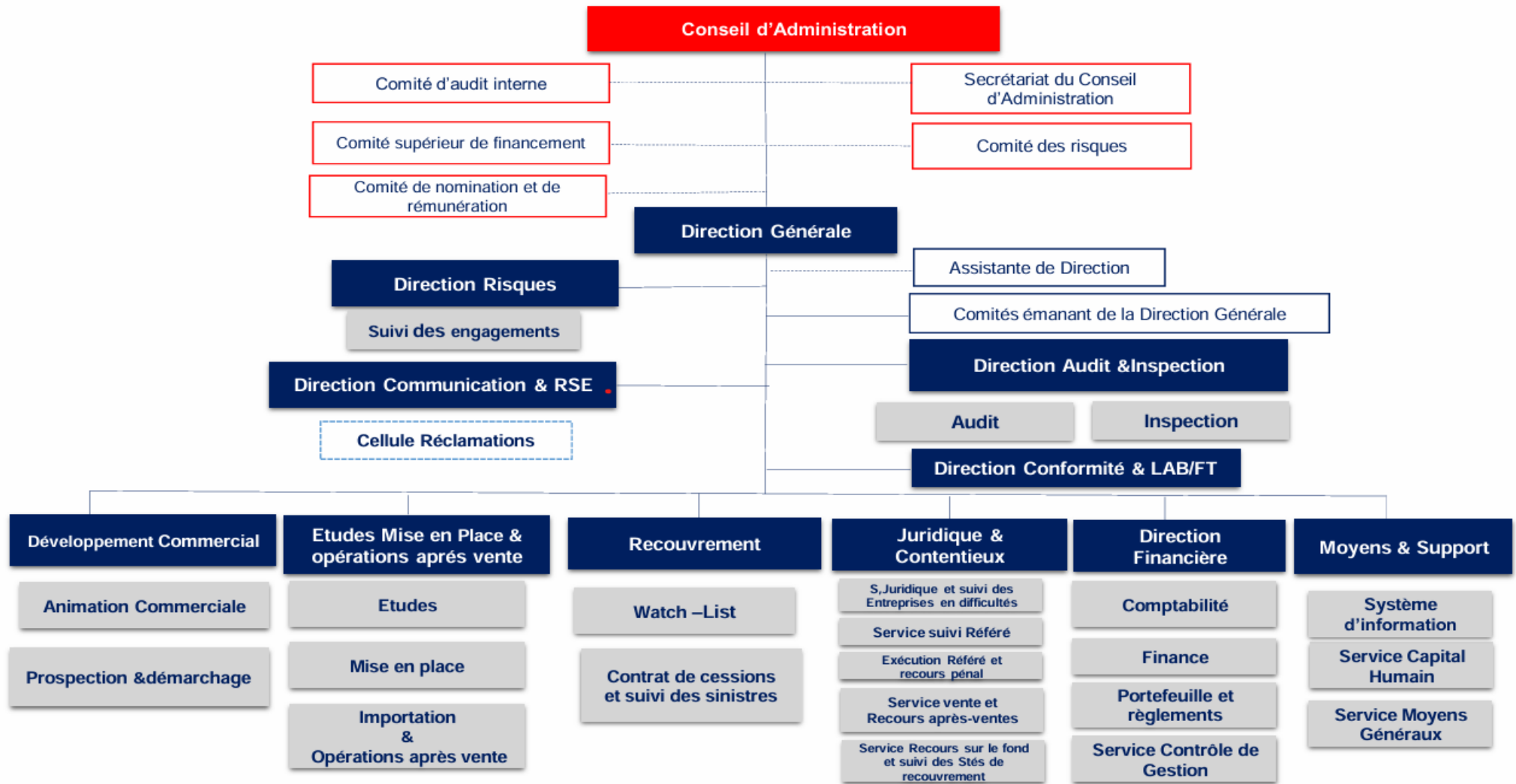
Il est composé du Directeur Général, du Directeur d'Exploitation, du Directeur de Financement, des Chefs d'agences et des chargés de clientèle.

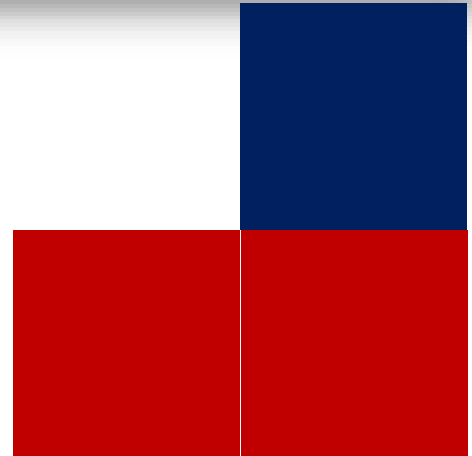
Le comité de direction a pour mission d'assister la direction générale dans le pilotage de l'activité, la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise et le suivi de ses performances.



ORGANISATION

Organigramme





FAITS MARQUANTS
&
PRINCIPALES RÉALISATIONS

Les principaux faits saillants ayant marqués l'exercice 2025 se résument ainsi :

Production :

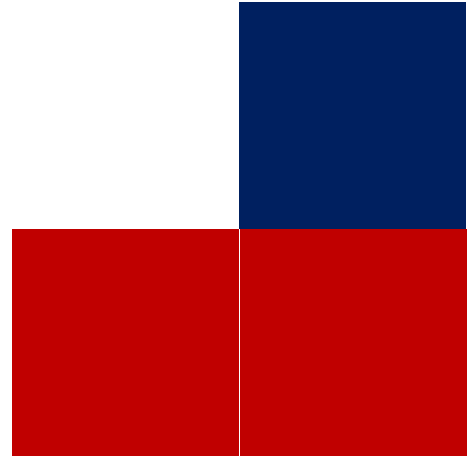
- ❖ **Une Augmentation des mises en force** : Le montant des MEF a augmenté de **11%** par rapport à 2024 pour atteindre un total de 168 MD, soit un taux de réalisation de l'objectif (TRO) de 102%.
- ❖ **Une augmentation des intérêts et produits assimilés de leasing** : Le montant total des intérêts et produits assimilés de leasing a augmenté de **7,13%** par rapport à fin 2024 pour atteindre un total de 42 MD soit un taux de réalisation de l'objectif (TRO) de 110%.
- ❖ **Une Légère Diminution de PNL** : Le produit net de leasing a légèrement diminué de **1,1%** par rapport à fin 2024 pour atteindre un montant de 18,3 MD

Engagements et provisions :

- ❖ **Une augmentation des engagements clients** : Le volume total des engagements a augmenté de **9,57%** par rapport à fin 2024, soit un montant de 354 MD.
- ❖ **Une augmentation des impayés** : Le montant total des impayés a augmenté de **10,8%** pour atteindre un total de 29,4MD contre 26,6MD à fin 2024.
- ❖ **Une augmentation des créances classées** : Le volume total des créances classées a augmenté de **8,79%** pour atteindre un total de 41MD contre 38MD à fin 2024.
- ❖ **Une légère diminution des provisions et agios** : Le volume total des provisions et agios a légèrement diminué de **1,59%** pour atteindre un total de 23,1MD contre 23,5MD à fin 2024.

Charges et résultats :

- ❖ Le montant des charges financières a été de **24 MD** à fin 2025.
- ❖ Le montant total des charges d'exploitation hors provisions a été de **11,6 MD** à fin 2025.
- ❖ **Une diminution au niveau du résultat net** : L'exercice 2025 a été clôturé avec un bénéfice de **2,85 MD** contre un gain de **3,89 MD** à fin 2024, soient une diminution de **26,7%**.



ACTIVITÉS
&
ETATS FINANCIERS

Chiffres Clés

Indicateurs de performance	2023	2024	2025
Mises en Force	112,8	150,9	168
Créances sur la clientèle	297,9	323	353
Résultats Nets	3,1	3,9	2,9

Ratios de rentabilité	2023	2024	2025
Résultat net / FP (ROE)	9,8%	11%	7,3%
Résultat net / Total Actif (ROA)	1,1%	1,3%	0,9%
PNL / Total Actif	5,21%	6%	5,46%
Résultat net / PNL	21,1%	21,04%	16%

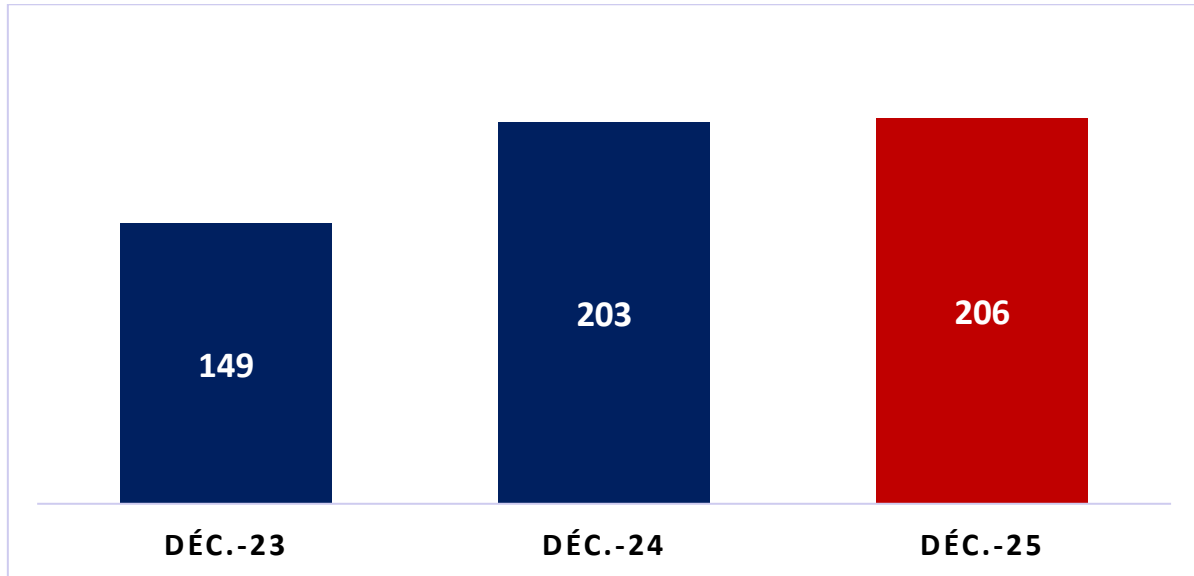
Ratios de rentabilité	2023	2024	2025
Fonds propres nets	50,6	52,1	52,3
Total Fonds propres nets de base	35,0	38,7	41,6
Ratio de solvabilité	16,05%	14,83%	13,76%
Ratio Tier I	11,11%	11,03%	10,93%

Ratios de rentabilité	2023	2024	2025
Créances Douteuses et Litigieuses	47,8	38,0	41,3
Provisions + Agios Réservés	28,7	23,5	23,1
Taux des actifs classés	16,1%	11,8%	11,69%
Taux de Couverture des CDL par les provisions	59,9%	61,86%	55,96%

Evolution des Approbations et des Mises en Force

Approbations

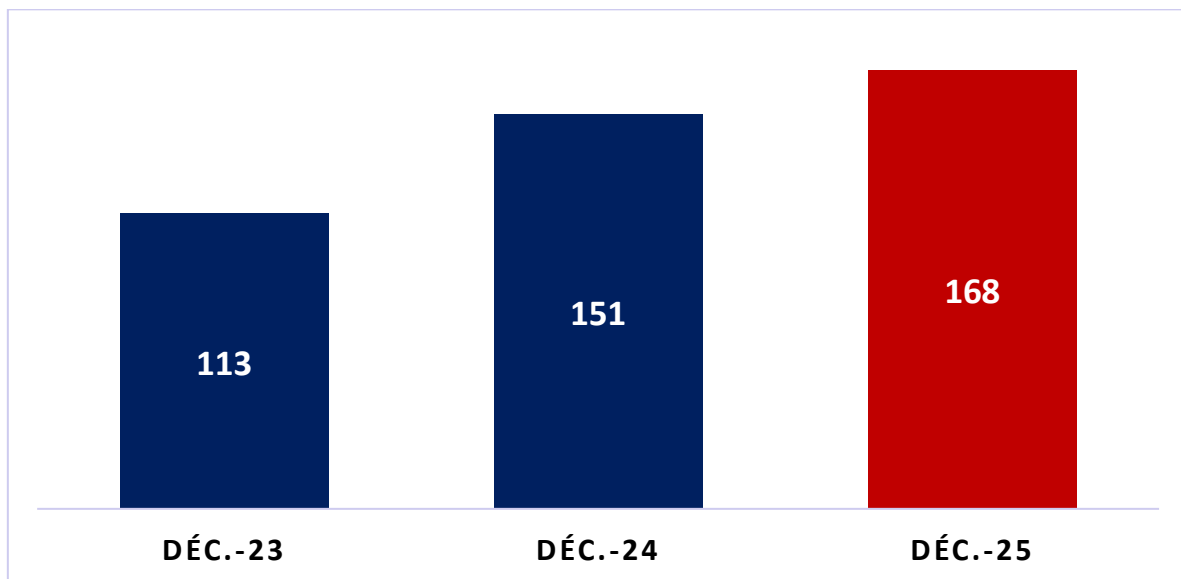
L'année 2025 a été clôturée par un total de 206MD d'approbations contre 203MD en 2024. Les approbations ont enregistré en 2024 une légère augmentation de 2% par rapport à 2023.



Approbations comparées 2023 – 2025 en MD

Mise en Force

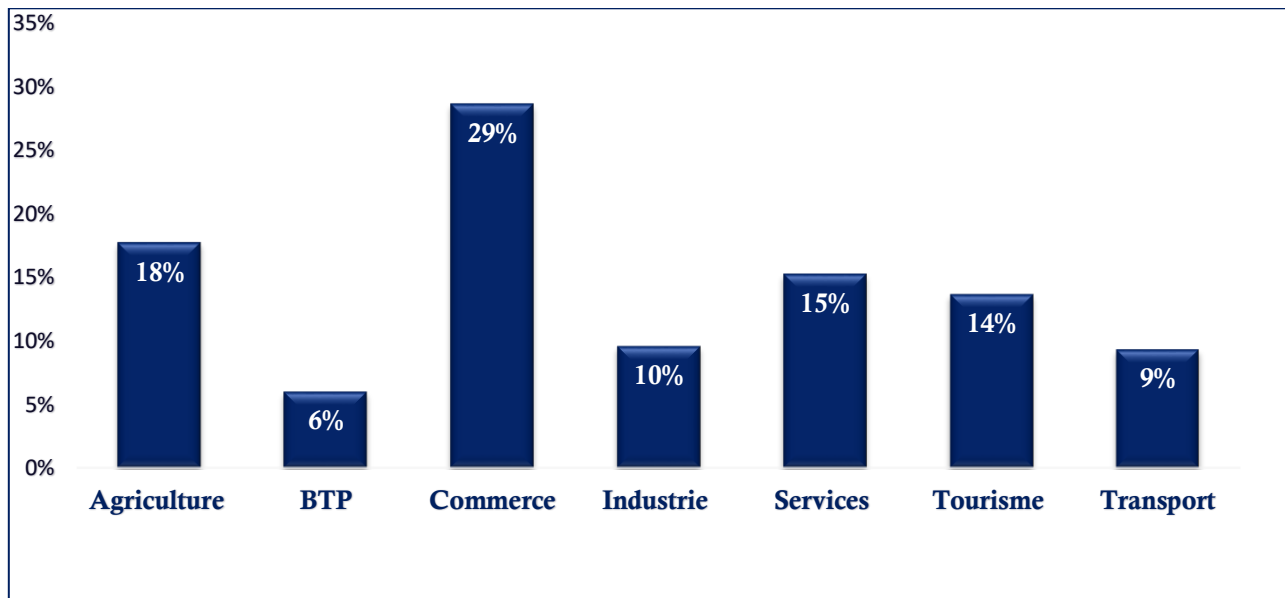
Les Mises en force (Production) ont atteint 168 MD à fin 2025 contre 151 MD en 2024, soit une augmentation de 11%.



Mise en force comparées 2023 - 2025 en MD

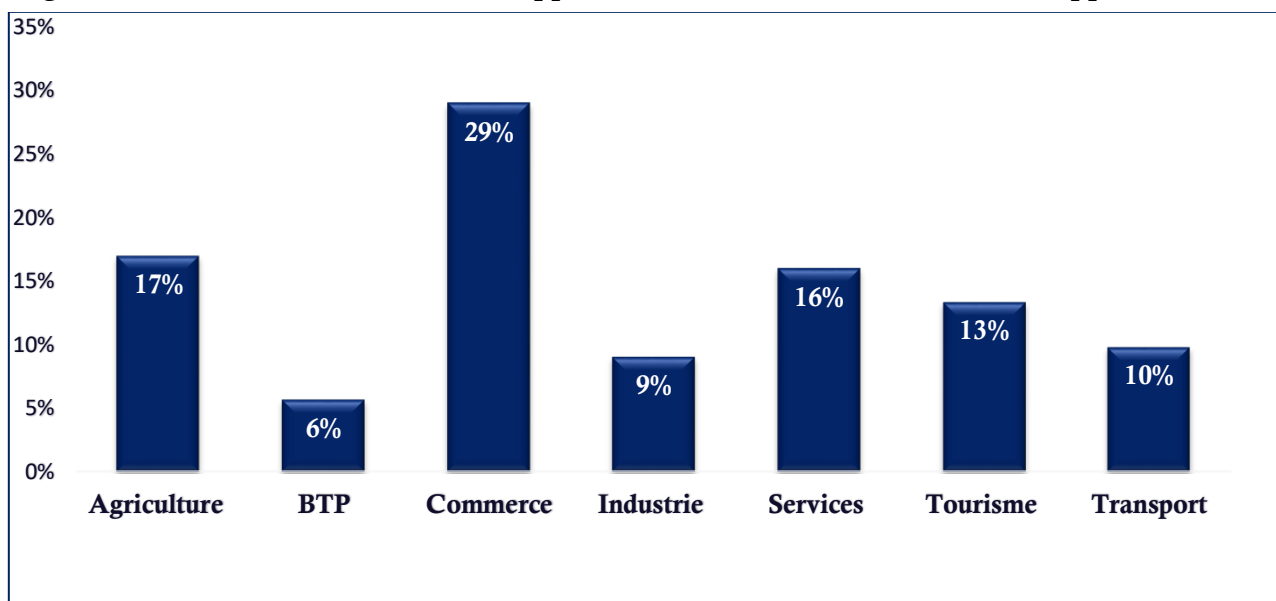
Répartition Sectorielle des Approbations & des Mises en Force

Aussi bien pour les approbations que pour les mises en forces, les secteurs porteurs de l'activité de BH Leasing demeurent les secteurs de : Commerce, Services, Tourisme, et Agriculture & Pêche.



Répartition des Approbations par secteur 2025

Les quatre secteurs (**Commerce, Services, Tourisme et Agriculture & Pêche**) constituent les plus grandes fractions des financements approuvés en 2025, soit 76% des totales approbations.

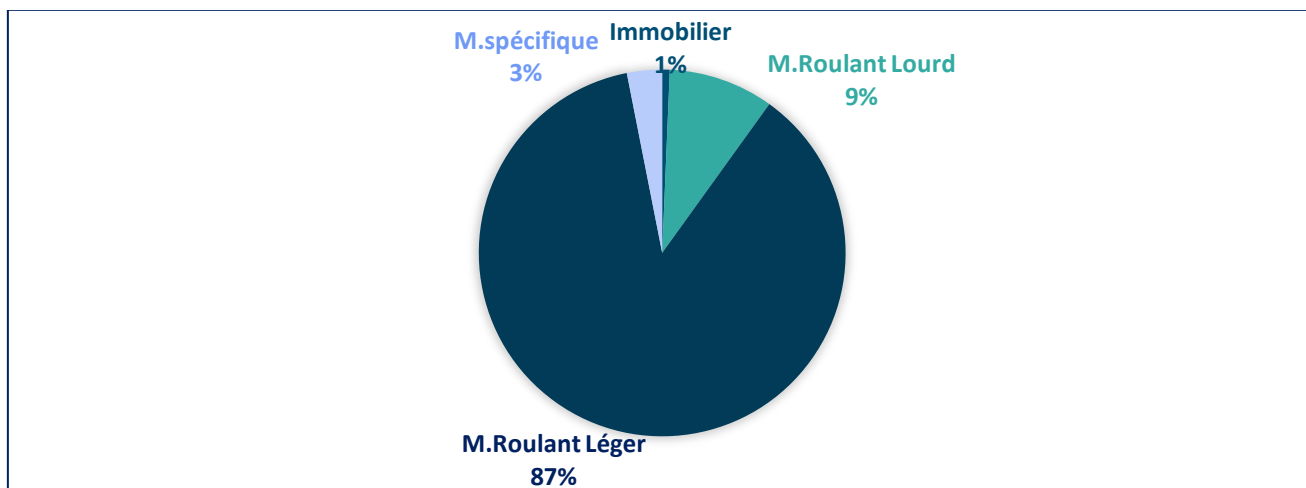


Répartition des Mises en forces par secteur 2025

La répartition des mises en forces par secteur profite essentiellement au secteur de Commerce Divers, qui accapare 29% des MEF à fin 2025, par ailleurs la totalité des parts revenant aux secteurs de Services Divers, Industrie diverse, Tourisme et de l'Agriculture & Pêche est de 55%.

Répartition des Approbations & des Mises en Force par type de matériel

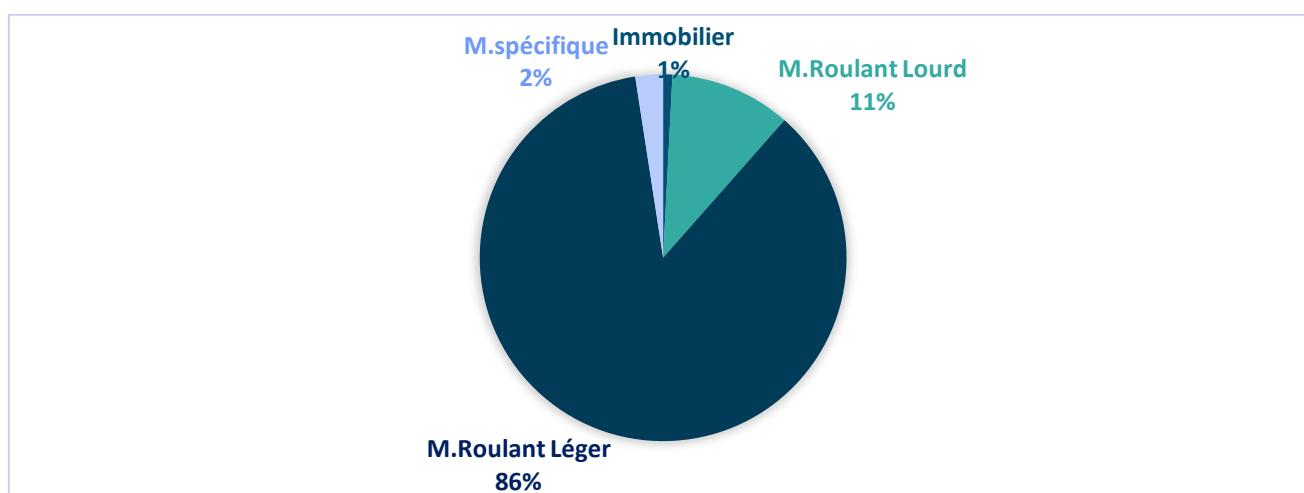
La répartition des approbations par type de bien est caractérisée par une prépondérance du Leasing Mobilier qui représente 99% du total des approbations à fin 2025.



Répartition des Approbations par type de matériel 2025

La répartition des MEF par type de bien est caractérisée par une prépondérance du Leasing Mobilier qui représente 99% du total des MEF à fin 2025.

Il est à noter que la part la plus importante des opérations mobilières porte sur le Matériel Roulant et plus particulièrement sur le Matériel Roulant Léger avec une part de 86%.

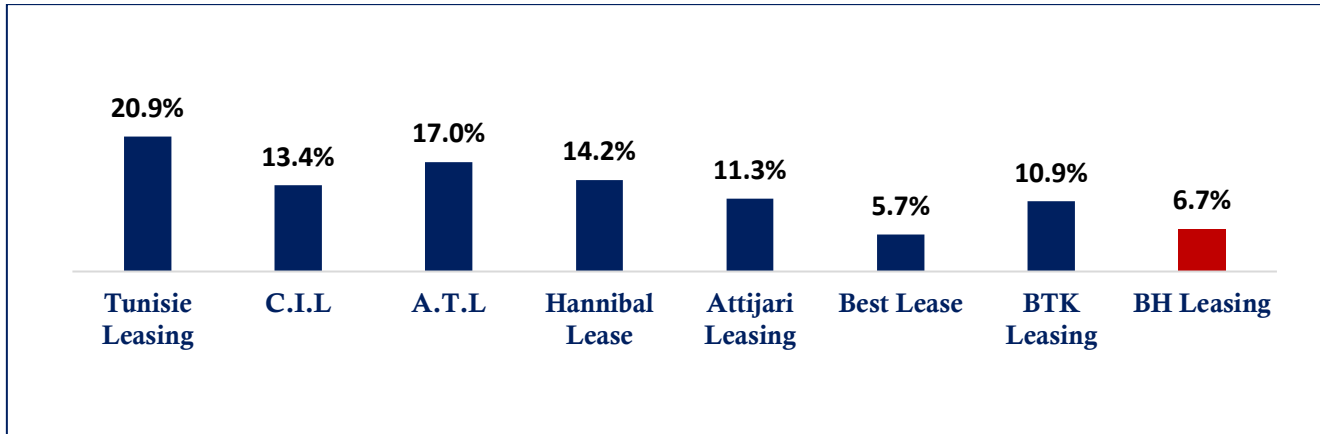


Répartition des Mises en Force par type de matériel

Part de Marché des Sociétés de Leasing au 31/12/2025

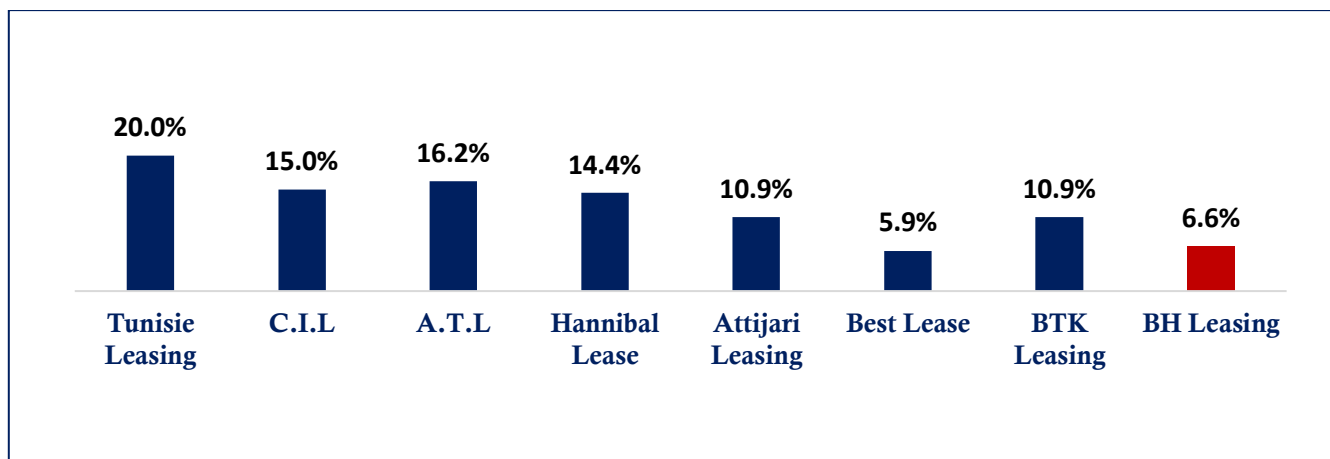
Approbations :

La part de marché de BH Leasing en 2025 s'est élevée à **6,7%** en termes d'approbations.



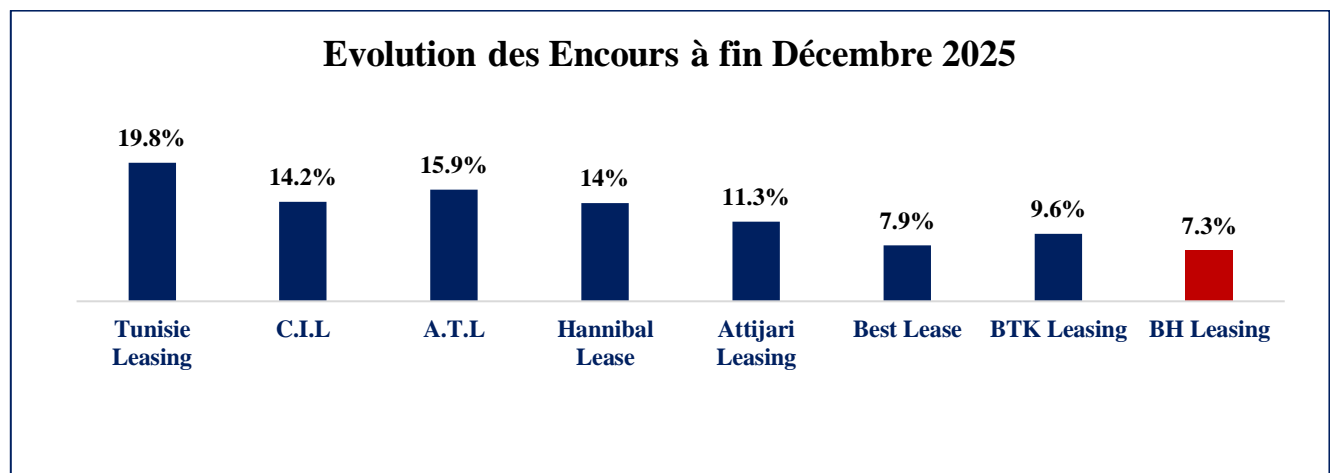
Mises en Forces :

La part de marché de BH Leasing en 2025 s'est élevée à **6,6%** en termes de mises en forces.



Engagements clients

Avec **7,3%** de parts de marché, BH Leasing occupe la huitième place au niveau du secteur en termes des engagements clients.



Etats financiers au 31-12-2025

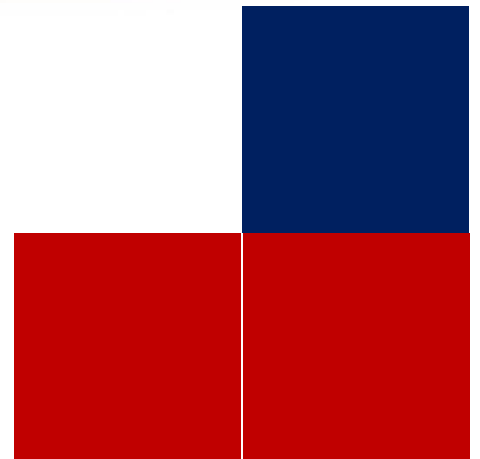
BH LEASING			
BILAN ARRETE AUX 31/12/2025			
(En dinars tunisiens)			
ACTIFS	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Liquidités et équivalents de liquidités	1	12 230 464	15 096 379
Créances sur la clientèle	2	305 758 645	276 637 897
Créances de Leasing : encours financiers		301 956 478	272 353 323
Moins : provisions 1		<11 805 439>	<11 379 908>
	2.1	290 151 039	260 973 415
Créances de Leasing : impayées		29 493 822	26 615 712
Moins : provisions 2		<16 221 002>	<16 614 261>
	2.2	13 272 821	10 001 450
Créances de leasing encours	2.3	2 334 786	5 663 032
Portefeuille titre de placement		0	0
Portefeuille titres d'investissement	3	5 882 662	6 175 560
Titres d'investissement		7 287 006	7 678 155
Moins : provisions 3		<1 404 344>	<1 502 595>
Valeurs immobilisées	4	7 668 541	7 791 943
Immobilisations propres		13 316 468	12 922 563
Moins : Amortissement		<5 647 927>	<5 130 620>
Immobilisations corporelles en cours		16 089	8 888
Autres Actifs	5	3 849 479	3 827 646
TOTAL DES ACTIFS		335 405 881	309 538 313

BH LEASING			
BILAN ARRETE AUX 31/12/2025			
(En dinars tunisiens)			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<i>PASSIFS ET CAPTAUX PROPRES</i>			
PASSIFS			
Dettes envers les établissements financiers		0	0
Dettes envers la clientèle	6	3 119 840	3 421 012
Emprunts et dettes rattachées	7	255 830 615	235 685 946
Fournisseurs et comptes rattachés	8	28 140 102	24 500 201
Autres passifs courants	9	6 194 300	6 645 878
<i>Total des passifs</i>		293 284 856	270 253 037
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		35 000 000	35 000 000
Réserves légales		1 549 556	1 490 146
Autres réserves		1 413 539	4 300 539
Réserves pour fonds social		174 854	193 392
Résultats reportés		1 128 789	<5 597 496>
<i>Total des capitaux propres avant résultat</i>		39 266 738	35 386 580
Résultat de l'exercice		2 854 287	3 898 695
<i>Total des capitaux propres après résultat</i>	10	42 121 025	39 285 275
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		335 405 881	309 538 313

BH LEASING			
ETAT DE RESULTAT (PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025)			
(En dinars tunisiens)			
Désignation	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Intérêts et produits assimilés de leasing		42 088 152	39 287 837
Variation des produits réservés		<361 099>	629 975
Charges financières nettes		<24 292 030>	<23 349 699>
Produits des placements		891 471	1 967 292
Produits nets	11	18 326 494	18 535 404
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Charges de personnel	12	<8 485 920>	<7 347 478>
Dotation nette aux provisions pour créances douteuses	13	<3 032 215>	<2 612 940>
Dotations ou reprises sur titres		98 251	0
Dotations aux amortissements des immo propres	14	<517 307>	<479 416>
Dotations nettes pour risques et charges		0	<65 000>
Autres charges d'exploitation	15	<3 144 726>	<2 886 861>
Total des charges d'exploitation		<15 081 917>	<13 391 696>
Résultat d'exploitation		3 244 578	5 143 709
Autres gains ordinaires	16	407 305	552 731
Autres pertes ordinaires		<470>	<18 796>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3 651 412	5 677 644
Impôt sur les sociétés	17	<664 271>	<1 482 458>
Impôt sur placement			
Contribution sociale de solidarité	17	<132 854>	<296 492>
Résultat des activités ordinaires après impôt		2 854 287	3 898 695
Éléments extraordinaires		0	0
Résultat net de l'exercice		2 854 287	3 898 695

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE		
(En dinars tunisiens)		
	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	206 163 590	191 099 490
Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing	<187 092 856>	<169 151 021>
Sommes versés aux personnel & fournisseurs	<9 048 700>	<5 920 360>
Intérêts payés CMT	<24 762 849>	<19 791 649>
Autres flux de trésorerie	<181 199>	<1 637 028>
Etat impôts et taxes payés	<8 566 592>	<6 748 627>
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	<23 488 607>	<12 149 197>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
Déc. de l'acquis. d'immob. Propres	<136 579>	<6 389 373>
Enc. De la cession d'immob. Propres	0	30 691
Déc. de la cession. d'immo. Financières	0	0
Enc. de la cession. d'immo. Financières	0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	<136 579>	<6 358 682>
Flux de trésorerie liés au financement		
Enc. provenant des emprunts	102 500 000	109 819 844
Remboursements d'emprunts	-81 740 729	<95 497 377>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	20 759 271	14 322 466
Variation de trésorerie	<2 865 914>	<4 185 413>
Trésorerie au début de l'exercice	15 096 379	19 281 792
Trésorerie à la clôture de l'exercice	12 230 464	15 096 379

BH LEASING			
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31/12/2025			
(En dinars tunisiens)			
	Note	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNES			
	19-1		
Engagement de financement en faveur de la clientèle		23 252 764	21 797 902
Engagements sur titres		0	0
Engagements donnés		23 252 764	21 797 902
ENGAGEMENTS RECUS			
	19-2		
Garanties Reçues		22 185 920	21 634 911
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs		77 563 619	64 884 395
Engagements reçus		99 749 539	86 519 306
ENGAGEMENTS RECIPROQUES			
Emprunts obtenus non encore encaissés		0	0
Engagements réciproques		0	0



**LES PRINCIPAUX RISQUES
AUXQUELS LA SOCIETE
EST EXPOSEE**

En tant qu'établissement financier, BH Leasing est confrontée aux risques suivants :

Le risque de taux

Conformément aux dispositions de l'article 35 de la circulaire de la Banque Centrale N°2006-19 du 28 novembre 2006, le risque global de taux est défini comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et hors bilan.

Pour **BH Leasing**, ce risque se manifeste principalement dans les situations suivantes :

- ✓ L'augmentation du taux de refinancement sur le marché en défaveur de la société dont la structure des taux est fixe, c'est un risque couru ;
- ✓ Pour tous le secteur de leasing ; ce risque sera atténué par le recours à des refinancements à taux fixe (emprunts obligataires et/ ou bancaires) ;
- ✓ La diminution de la marge est due à la concurrence et au nombre élevé des sociétés de leasing opérant sur le marché.

Pour faire face à ces risques, BH Leasing a cherché :

De privilégier le refinancement moyennant des ressources à taux fixe afin de minimiser l'exposition au risque de taux qui est due à la fluctuation du TMM et de garantir un spread fixe tout au long de la durée des contrats de leasing financés moyennant les ressources recommandées.

En effet, la part des engagements de BHL à taux fixe dans la structure d'endettement est passée de 53% au 31/12/2024 à 63% au 31/12/2025.

Cette amélioration notable est due à la mise en place de CMT en 2025 d'un montant total de 102,5MD dont 87,5MD à taux fixe (85%) et 15MD à taux variable (15%).

Le risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire 2006-19 définit le risque de liquidité comme étant le risque pour un établissement de crédit de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements à leur échéance dans des conditions normales.

Afin de faire face à ce risque et d'assurer un suivi adéquat des engagements de BH Leasing envers ses fournisseurs d'équipements de leasing, ainsi que le respect de ses engagements de financement vis-à-vis de sa clientèle, un comité de trésorerie se réunit de manière hebdomadaire. Ce comité a pour mission d'assurer le suivi des engagements de la société, d'anticiper et de mobiliser à temps les ressources nécessaires au financement, et de veiller à limiter les risques de taux et de liquidité afin d'honorer les engagements de la société dans les délais requis.

Par ailleurs, les risques de taux et de liquidité font également l'objet d'un suivi au niveau du Comité des risques de la société, dont la composition et les attributions ont été présentées ci-dessus.

Le risque de crédit et notation interne

Le risque de crédit découle principalement de la défaillance des clients, pouvant résulter d'une évolution défavorable de la conjoncture économique.

Afin de se prémunir contre ce risque, **BH Leasing** a renforcé son dispositif organisationnel depuis la fin de l'année 2008 par la création d'un département dédié à la gestion des risques. Ce département a pour mission d'analyser les risques, de veiller à l'adéquation des demandes de financement avec les besoins réels des clients, leur capacité de remboursement, ainsi qu'avec l'environnement économique dans lequel ils opèrent.

Par ailleurs, **BH Leasing** ne traite qu'avec des contreparties, personnes physiques ou morales, jouissant d'une bonne réputation et exerçant des activités licites et jugées honorables. Les équipes commerciales sont chargées de collecter les informations pertinentes relatives à la clientèle, tout en écartant les clients figurant dans les bases négatives (interdits de comptes ou de chèquiers, contentieux, listes liées à la lutte contre le terrorisme ou le blanchiment d'argent, etc.).

En cas de défaillance d'une contrepartie vis-à-vis de **BH Leasing** ou du système bancaire, celle-ci ne pourra plus prétendre à de nouveaux financements auprès de la société, sauf régularisation rapide de sa situation.

De même, lorsqu'un règlement amiable aboutit à un abandon de créances, en principal ou en intérêts, dûment approuvé par l'instance habilitée, la contrepartie concernée (individuelle ou appartenant à un groupe) ne peut plus bénéficier de nouveaux concours auprès de BH Leasing, sauf décision expresse et formelle du comité compétent.

Les directions commerciales doivent également s'assurer de l'origine licite et de la traçabilité des ressources de la clientèle.

Par ailleurs, des garanties et sûretés sont systématiquement exigées en tant que mécanismes d'atténuation du risque de contrepartie. Celles-ci sont prises en considération sur la base de leur valeur économique et font l'objet d'une actualisation périodique.

Le processus d'octroi des financements repose également sur des limites définies par opération et par niveau d'engagement au sein de BH Leasing.

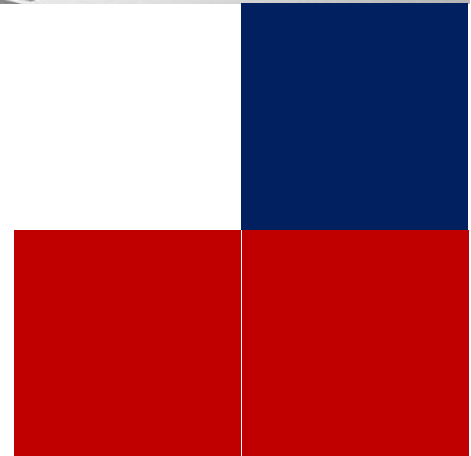
Enfin, la société a procédé au déploiement de l'outil interne de notation des contreparties « **ANADEFI** », permettant de renforcer l'évaluation du risque de crédit. Ce dispositif contribue à la conformité avec les exigences réglementaires et sert de base pour l'application des normes IFRS 9 dans l'établissement des états financiers consolidés du groupe BH Bank.

Le risque opérationnel

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs :

- ✓ La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels.
- ✓ Le recensement des incidents avérés.
- ✓ Les indicateurs de suivi des risques opérationnels.



LES ORIENTATIONS
STRATEGIQUES

Perspectives d'avenir

La politique de croissance de BH Leasing pour l'année 2026 s'inscrira dans une stratégie de développement soutenu et maîtrisé, visant à renforcer durablement la position de la société sur le marché. Cette stratégie reposera sur une croissance sélective et prudente de l'activité, accompagnée d'un renforcement des dispositifs de gestion et de maîtrise des risques.

Elle tiendra compte de la conjoncture économique nationale, des perspectives du marché du leasing ainsi que des contraintes liées à la disponibilité du matériel roulant, lequel constitue la principale composante des MEF. Une attention particulière sera portée à la qualité des nouveaux investissements, à l'optimisation du portefeuille clients et à la diversification des secteurs financés, tout en veillant à la préservation des équilibres financiers et de la rentabilité de la société.

Ainsi, les orientations stratégiques 2026 adoptées par la société s'articulent autour des piliers suivants :

1. Restructurer l'activité commerciale pour mettre en avant les avantages concurrentiels de BH Leasing :
 - Qualité de service,
 - Proximité des clients,
 - L'ouverture ciblée et étudiée de bureaux de représentation au sein de la BH Bank
2. Développement de la synergie avec BH groupe
3. L'intégration systématique de la dimension digitale aussi bien au niveau du plan du développement commercial qu'au niveau des autres plans d'actions touchant les différents départements de la société avec une orientation client ;
4. La mise en place d'une politique d'appétence aux risques conformément à la réglementation en vigueur et aux standards du groupe BH Bank ;
5. Efficacité opérationnelle, pour une meilleure productivité avec une maîtrise des charges ;
6. Développement d'une démarche de responsabilité sociétale et environnementale

La nouvelle stratégie est ainsi basée sur six axes fondamentaux :

- A. Maximisation du Produit Net de Leasing.
- B. Optimisation des Ressources Financières.
- C. Amélioration de la qualité du portefeuille Client.
- D. Pilotage du capital humain.
- E. Développement du Système d'information.
- F. Mise en place d'une nouvelle stratégie digitale.

A. Maximisation du PNL

La maximisation du Produit Net Leasing de BHL s'appuiera sur des leviers stratégiques :

- a) L'ouverture ciblée et rigoureusement étudiée de bureaux de représentation au sein du réseau de la BH Bank.
- b) Le renforcement de l'innovation et de la qualité des services, à travers la transformation digitale, l'optimisation des processus internes et la réduction des délais de traitement.
- c) La mise en œuvre d'une politique prudente et efficace de maîtrise du risque de crédit.
- d) La planification et le déploiement d'actions commerciales conjointes avec les fournisseurs et les concessionnaires.
- e) La participation active de BHL aux salons, foires et événements professionnels du secteur.
- f) Le renforcement de la synergie avec la BH Bank, notamment en matière de prospection et de développement de la clientèle.

B. Optimisation des Ressources Financières

La stratégie de financement de BH Leasing s'orientera vers la mobilisation de ressources à moyen et long terme, à des conditions optimisées, privilégiant des coûts maîtrisés et des taux fixes. Dans ce cadre, la société poursuivra une gestion prudente de sa structure de financement, fondée principalement sur le recours aux crédits bancaires à moyen terme.

En cas de besoins ponctuels de liquidité, le recours aux certificats de dépôt auprès des OPCVM, des compagnies d'assurances et d'autres opérateurs économiques restera une option complémentaire.

C. Amélioration de la Qualité du Portefeuille Client

Dans l'optique de renforcer la qualité de son portefeuille, BH Leasing veillera au maintien d'un niveau de couverture adéquat, tout en maîtrisant l'évolution des créances classées B2, B3 et B4. La société intégrera également les opérations de radiation des créances irrécouvrables (write-off), conformément aux dispositions de l'article 48, paragraphe 14 du Code de l'IRPP et de la loi n°2018-37 du 6 juin 2018, avec pour objectif d'atteindre un taux de créances non performantes de 11 % à fin 2026.

Les axes retenus par BH Leasing pour l'exercice 2026 seront :

Recouvrement à l'amiable : à travers le Watch list :

1. Viser un recouvrement par typologie de clients en s'appuyant davantage sur le recouvrement amiable afin de préserver les relations commerciales.
2. Prendre des mesures décisives et soutenues à caractère structurel pour réduire le taux de retour des échéances impayés à la première présentation.
3. Mettre en place un plan d'actions pour le suivi et la réduction du risque de crédit sur les relations classées.
4. Le renforcement de la synergie avec la banque mère BH Bank en matière de recouvrement des impayés des clients communs.
5. Optimiser le système d'alerte précoce des créances susceptibles de devenir non performantes, à travers la redynamisation du Comité Watch list.

Recouvrement Contentieux : notamment en collaboration avec le Wok out unit

Pour diminuer le volume des créances non performantes, BHL a élaboré une stratégie de résolution de ses créances et a établi un ensemble des actions contentieuses afin de réaliser ses objectifs fixés et qui se présentent comme suit :

1. La mise en place des opérations de restructuration,
2. Accélérer les poursuites judiciaires et l'exécution des jugements obtenus,
3. Exécution immédiate des garanties en possessions,
4. Accélérer les ventes des matériels récupérés,
5. Recours aux sociétés de recouvrement des créances et assurer leurs suivis,
6. Procéder la radiation des créances irrécouvrables conformément à la circulaire de la BCT 2022-01.

D. Pilotage du capital humain

En 2024, BH Leasing a mis en place un nouvel organigramme afin de renforcer et d'adapter son organisation aux nouvelles exigences qui s'imposent. Au cours de l'exercice 2025, cette démarche s'est poursuivie par la structuration et l'organisation des services qui en découlent.

L'optimisation de la gestion du capital humain est axée sur :

- Redéploiement des Ressources Humaines existantes.
- Développement continu des Compétences à travers la formation et en collaboration avec BH Academy.
- Gestion de Carrières : la mise en place d'une politique de gestion des carrières fondée sur des opportunités de progression de carrière claires et attrayantes basée sur la performance (Refonte du Système d'évaluation et de promotion).

E. Développement du Système d'information

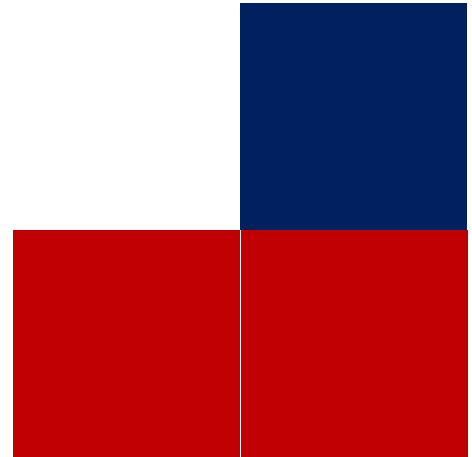
S'agissant de son système d'information, il convient de souligner que BH Leasing le considère comme un levier stratégique de développement et de performance, sur lequel elle s'appuie pour relever les enjeux de compétitivité. À ce titre, les principales actions prévues au cours de l'année 2026 se déclinent comme suit :

- Mise en place d'un plan de continuité d'activité (PCA).
- Migration vers les normes IFRS.
- Migration des serveurs de virtualisation.
- Continuer à mettre en place les recommandations de l'audit sécurité.
- Mise en place d'une cartographie des risques opérationnels.
- Mise en place d'une solution de gestion des immobilisations.

F. Mise en place d'une stratégie Digitale

La digitalisation est un enjeu majeur pour BHL dans le futur, elle se repose sur les axes suivants :

- **Gestion des comptes de média sociaux et du site web de l'entreprise & Amélioration de l'expérience client** : La digitalisation permet d'améliorer l'expérience client en simplifiant les processus et en rendant les services plus accessibles.
- **Automatisation des processus métier** : La digitalisation est un moyen d'automatiser ou de faciliter les opérations d'un processus métier par la mise en œuvre ou le développement de solutions logicielles.
- **Amélioration de la productivité** : La digitalisation peut aider à augmenter la productivité en automatisant certaines tâches, ce qui permet aux employés de se concentrer sur des tâches plus stratégiques.
- **Utilisation de solutions numériques intégrées** : Les solutions numériques intégrées à la digitalisation peuvent aider à vérifier les informations, à automatiser la saisie et la correction, et à générer des alertes en cas d'anomalie



ACTIVITE EN MATIERE DE
RECHERCHE &
DEVELOPPEMENT

L'année 2025 a été une période de croissance, d'innovation et de consolidation pour BH LEASING. Notre engagement envers l'excellence opérationnelle, la sécurité des données et l'amélioration continue a été au cœur de toutes nos actions. Voici un aperçu détaillé de nos réalisations et de nos projets futurs.

Politique de Sécurité

Manuel de Politique de Sécurité

Nous avons élaboré un manuel de politique de sécurité exhaustif. Ce document guide nos employés sur les meilleures pratiques en matière de sécurité des données, de confidentialité et de protection contre les menaces. Il couvre des sujets tels que l'accès aux informations sensibles, la gestion des mots de passe et la prévention des cyberattaques.

Audit Sécurité Réglementaire

Un audit approfondi de notre infrastructure a été réalisé pour évaluer notre conformité aux réglementations en vigueur. Nous avons examiné nos systèmes, nos processus et nos politiques pour nous assurer qu'ils répondent aux normes de sécurité. Les résultats de cet audit ont été utilisés pour renforcer nos mesures de sécurité.

Mesures de Sécurité Continues

- Sauvegarde Quotidienne des Données : Chaque jour, nous effectuons une sauvegarde complète de toutes nos données. Cette précaution garantit que nous pouvons restaurer rapidement les informations en cas de besoin.
- Mise à Jour de l'Antivirus : Tous les postes du réseau sont équipés d'un antivirus mis à jour quotidiennement pour détecter et neutraliser les menaces potentielles.
- Gestion Sécurisée des Comptes : Nous appliquons des politiques strictes pour la gestion des comptes, y compris des changements de mots de passe réguliers.
- Maintenance de la Sécurité Électrique : Nos équipements informatiques sont entretenus pour garantir leur bon fonctionnement, notamment l'onduleur principal.

Amélioration Continue des Applications Métiers

MLEtat, PEC, SREC, Tresor, Anadefi et MLEKIP

Nous avons amélioré nos applications de gestion existantes :

- Ajout de Nouveaux États : Nous avons enrichi les fonctionnalités de nos applications avec de nouveaux états pour une meilleure analyse des données.
- Amélioration des Fonctionnalités Existantes : Nous avons écouté les retours de nos utilisateurs et apporté des améliorations significatives aux fonctionnalités existantes.
- Intégration de Nouvelles Fonctionnalités : Nous avons introduit des fonctionnalités innovantes pour optimiser les processus métiers.

Modernisation et Projets Futurs

Migration du Système de Messagerie

Nous avons migré vers une version plus récente de notre système de messagerie. Cela a amélioré la communication interne et la collaboration entre les équipes.

Manuel de Politique de Sécurité et Audit de Sécurité Règlementaire

- Manuel de Politique de Sécurité : Nous avons collaboré avec un cabinet externe pour élaborer un manuel complet. Il sert de référence pour toutes nos pratiques de sécurité.
- Audit de Sécurité Règlementaire : Nous avons examiné nos processus de sécurité pour nous assurer de notre conformité aux réglementations en vigueur.

Suivi des Annonces Légales et Système de Notation Interne

- Suivi des Annonces Légales : Nous avons mis en place une solution automatisée pour gérer les annonces légales. Un système d'alerte nous informe des nouvelles publications.
- Système de Notation Interne : Nous avons actualisé notre système de notation avec des règles de calcul plus précises.

Gestion des Réclamations

Nous avons mis en place un système de gestion des réclamations pour répondre efficacement aux préoccupations de nos clients et partenaires. Ce système permet de suivre, d'analyser et de résoudre les problèmes signalés, contribuant ainsi à améliorer notre service.

Plan de Continuité d'Activité (PCA)

Le plan de continuité d'activité (PCA) est au cœur de nos préoccupations pour 2025. Nous travaillons activement à sa finalisation. Voici les principaux aspects du PCA :

- **Identification des Risques** : Nous avons analysé les risques potentiels qui pourraient perturber nos opérations (pannes matérielles, cyberattaques, catastrophes naturelles, etc.).
- **Stratégies de Récupération** : Nous avons élaboré des stratégies pour minimiser l'impact de ces risques et assurer la continuité de nos activités.
- **Tests et Exercices** : Nous prévoyons des tests réguliers pour vérifier l'efficacité du PCA et former nos équipes à réagir en cas d'urgence.

Gestion d'Immobilisation

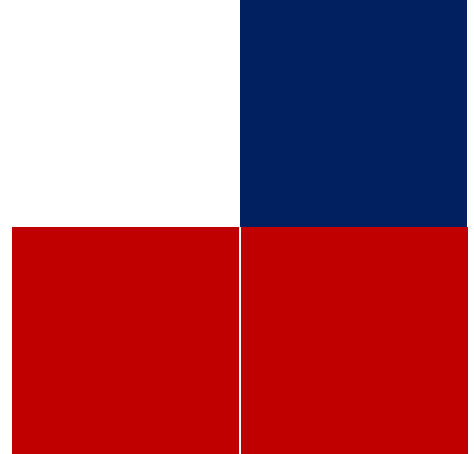
En 2026, nous mettrons en place une solution de gestion d'immobilisation. Cela nous permettra d'automatiser certaines écritures comptables liées à nos actifs matériels (bâtiments, équipements, etc.).

Amélioration du Workflow Décisionnel

Nous cherchons à améliorer notre processus décisionnel. Cela inclut l'optimisation des flux de travail, la collecte de données pertinentes et l'analyse approfondie pour des décisions éclairées.

Intégration de Nouvelles Fonctionnalités

Nous continuerons d'enrichir nos applications existantes avec des fonctionnalités innovantes. L'objectif est d'améliorer l'efficacité, la productivité et la satisfaction de nos utilisateurs.



INFORMATIONS SUR
LES CONDITIONS
D'ACCES A L'AGO

(Articles 31 et 32 des Statuts de BH LEASING)**Art 31 : Admission aux Assemblées Générales (mis à jour)**

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un mandataire. Ce mandataire devra être muni d'un pouvoir à cet effet.

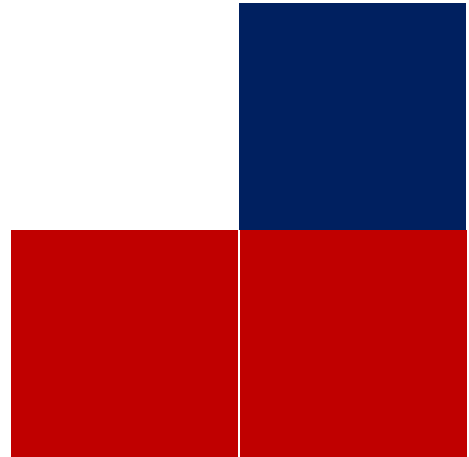
La forme des pouvoirs sera déterminée par le conseil d'Administration. Toutefois, les personnes morales actionnaires sont valablement représentées à toute assemblée générale par un de leurs membres ou par des mandataires munis d'un pouvoir à cet effet sans qu'il soit besoin que ces mandataires soient eux-mêmes actionnaires de la société.

Art 32 : Conditions pour être admis à siéger aux Assemblées Générales

Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux assemblées générales être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion.

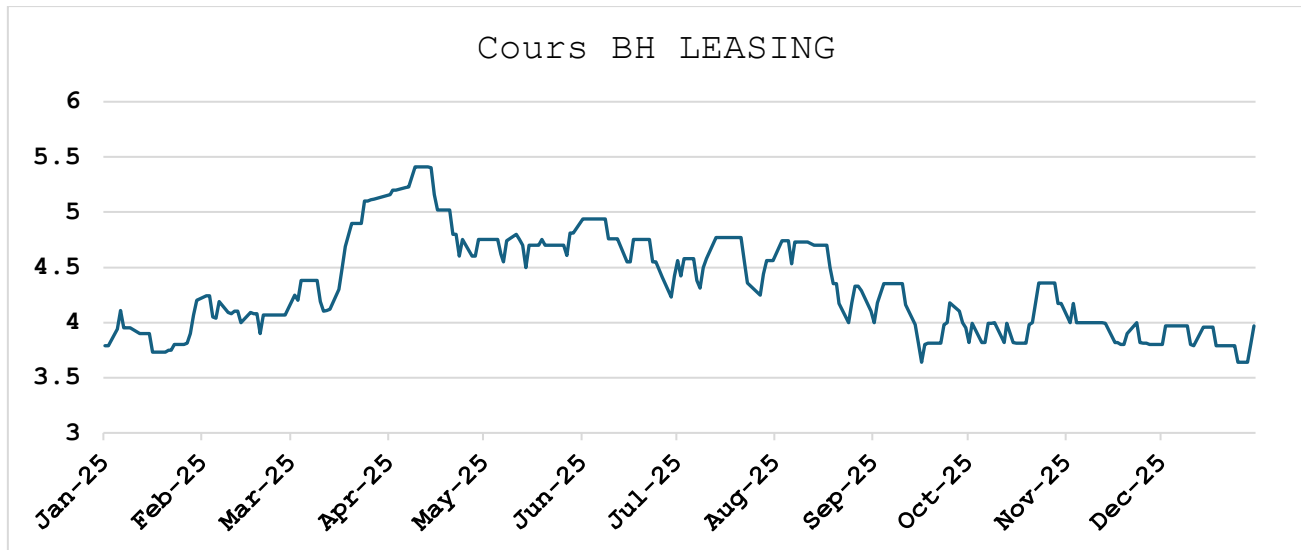
Toutefois, le conseil d'administration a toujours la faculté de réduire les délais en dehors de ces limites.



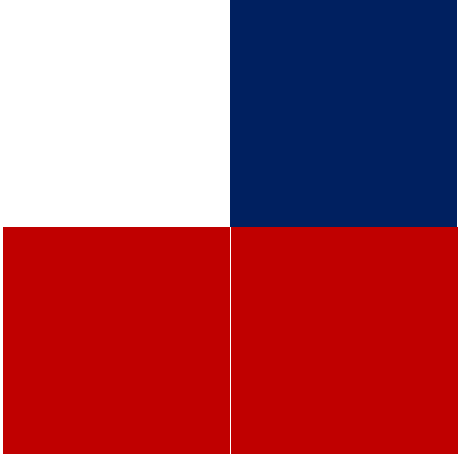
LE TITRE EN BOURSE

Les transactions sur la valeur au cours de l'année 2025 ont concerné 283 252 titres et les capitaux échangés se sont élevés à 1,208 MD. Le cours de l'action a fluctué entre 3,64DT et 5,42DT, le cours moyen pour ces transactions a été de 4,62DT.

Ci-après le graphique qui représente l'évolution du cours de l'action de BH Leasing durant 2025 :



Evolutions du cours boursier de BH LEASING - 2025



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Evolution des effectifs

L'effectif du personnel s'est établi au 31/12/2025 à **82** personnes contre 70 personnes en 2024.

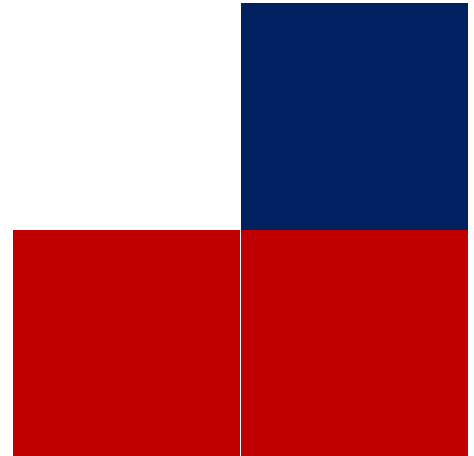
Les principaux événements liés à la gestion des Ressources Humaine durant l'exercice 2025 :

- **Au niveau de recrutement : (12)** CDI, des agents de sécurité et femmes de ménage destiné à renforcer le siège social, parc M'ghira et aux agences de Sousse, Beja, Gabes, Ksar Hellal et Nabeul.
- **Au niveau de départ : (1)** Départ à la retraite
- **Au niveau de la Gestion Sociale :** Rien à signaler.

Au niveau de la Formation Professionnelle :

Conformément aux dispositions de convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers, le personnel de la BH LEASING bénéficie d'une politique de formation visant à améliorer leur performance et à être à la page des nouvelles techniques utilisées dans le secteur.

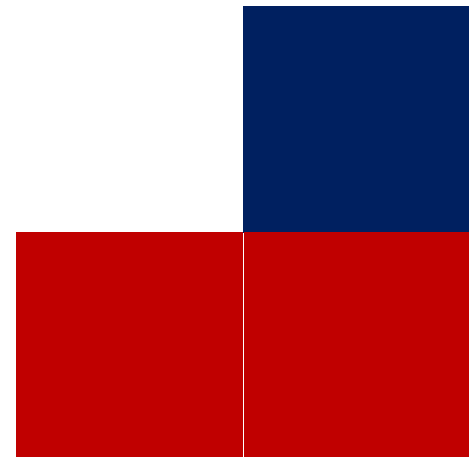
En 2025 les frais des actions de formation ont atteint la somme de **59.250,000 DT HT** pour **38 participants** contre **45.391,000 DT HT** dinars en 2024 pour 29 participants.



AFFECTATION DES RESULTATS

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2025 à **42 121 025 DT** et s'analyse comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Capital social</u>	<u>Réserves légales</u>	<u>Autres Réserves</u>	<u>Réserves statutaires</u>	<u>Réserves Fonds Social</u>	<u>Résultats Reportés</u>	<u>Résultat de la période</u>	<u>Total</u>
Solde au 31/12/2022	35 000 000	1 490 146	3 996 047	304 492	221 585	-10 708 593	1 961 523	32 265 200
Affectation du résultat de l'exercice 2022						1 961 523	-1 961 523	0
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-12 702		0	-12 702
Résultat 2023							3 149 573	3 149 573
Solde au 31/12/2023	35 000 000	1 490 146	3 996 047	304 492	208 883	-8 747 070	3 149 573	35 402 071
Affectation du résultat de l'exercice 2023						3 149 573	-3 149 573	0
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-15 491			-15 491
Résultat 2024							3 898 695	3 898 695
Solde au 31/12/2024	35 000 000	1 490 146	3 996 047	304 492	193 392	-5 597 497	3 898 695	39 285 275
Affectation du résultat de l'exercice 2024		59 410	-2 887 000			6 726 286	-3 898 695	0
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-18 538			-18 538
Résultat 2025							2 854 287	2 854 287
Solde au 31/12/2025	35 000 000	1 549 556	1 109 047	304 492	174 854	1 128 789	2 854 287	42 121 025



**RAPPORT DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « BH LEASING »

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 18 Avril 2024, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « BH LEASING » au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Les états financiers ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états.

I- Rapport d'audit sur les états financiers

1- Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « BH LEASING » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de Résultat, l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **335 405 881 DT** et un résultat net bénéficiaire de **2 854 287 DT**.

À notre avis, les états financiers de la Société, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des provisions constituées sur la clientèle

La société « BH LEASING » en tant qu'établissement financier est exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Ce risque est contrôlé à travers l'amélioration et la réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

Ainsi, les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par les textes subséquents et comme décrit dans la note 2.1 des états financiers.

Au 31 décembre 2025, le total des créances sur la clientèle s'élève à **333 785 086 DT**. Les provisions et les agios réservés constitués pour couvrir les risques rattachés à ces créances s'élèvent respectivement à **23 922 885 DT** et à **4 103 555 DT**.

Compte tenu, de la nature de ce risque et des critères de détermination de ces provisions, nous avons considéré l'évaluation de ces rubriques comme une question clé dans notre audit.

A ce titre, nous avons examiné l'adéquation des provisions constituées sur les créances de leasing en procédant comme suit :

- Vérification de l'exhaustivité des engagements recensés ;
- Vérification de la bonne application des critères édictés par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Vérification de la correcte évaluation des garanties réelles et financières reçues de la clientèle ainsi que de la valeur vénale des biens en leasing compte tenu des décotes annuelles applicables par la société ;
- Vérification des produits réservés.

3- Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
- Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II-Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité, incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 Mars 2026

Les commissaires aux comptes

P / F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Mme Emna RACHIKOU



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148962002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn

P / Cabinet CPA Tunisie

Mme Imen MANSOURI



Société inscrite au Tableau de l'OECT
3, Impasse ELMAKARI – Rue Jaafer EL
BARMAKI, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. : +216 71 282 730 Fax : +216 71 282 730
E-mail : audit.cpa@gnet.tn